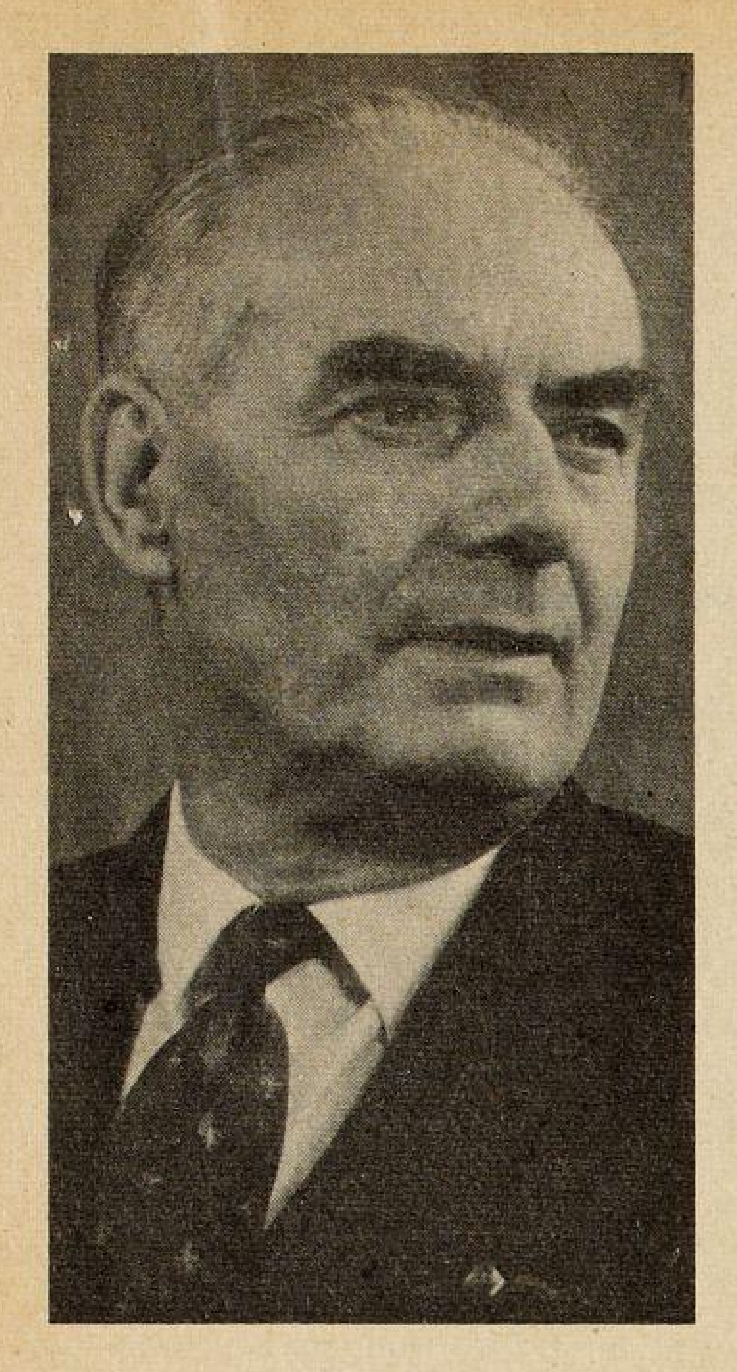


Elections Législatives

Département de l'AUBE

Circonscription TROYES - BAR-sur-AUBE

Scrutin du 23 Novembre 1958

Mes chers Concitoyens,

C'est bien volontairement que j'ai choisi la circonscription TROYES - BAR-sur-AUBE pour affronter les élections législatives du 23 Novembre prochain.

Je me retrouve dans le secteur le plus varié et le plus étendu : avec les ouvriers du 1er Canton de TROYES et d'autres cités ; avec les cultivateurs et les vignerons de deux cents communes ; avec les commerçants et artisans de dix chefs-lieux de Cantons, avec nos braves vieux et vieilles de partout ; avec les anciens combattants et victimes de guerre.

Mais soyez assurés que je n'aborde pas ce combat en tremblant, ou en repenti.

J'ai conscience d'avoir pendant treize ans, rempli loyalement mon mandat de parlementaire.

Dans les Commissions, à la tribune de l'Assemblée je suis intervenu pour défendre les intérêts nationaux, liés à ceux des professions, ouvrière, agricole, commerciale, artisanale, et libérales.

Ma permanence de TROYES a été ouverte à tous, sans distinction.

Trois fois membre d'un Gouvernement, (*Secrétaire Général aux Colonies en 1944, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre en 1953, Ministre de l'Algérie en 1958*), j'ai pris mes responsabilités et défendu avec énergie les intérêts qui m'étaient ainsi confiés.

Me référant aux déclarations du Général de Gaulle qui s'est refusé à prendre parti dans la lutte électorale, je me bornerai à rappeler que je suis entré dans la résistance, à ses côtés, dès 1940 ; et que, membre du Conseil National de la Résistance, j'ai fait partie, à ses côtés, du premier Gouvernement de la Libération.

Les institutions de 1946 contre lesquelles j'avais voté étaient mauvaises, mais les hommes, qui ont fait honnêtement ce qu'ils ont pu, n'ont pas à rougir et à disparaître.

Le " OUI " public, loyal, que j'ai donné au référendum correspond à ma ligne de conduite républicaine.

C'est donc en pleine liberté d'esprit, et avec confiance que je me présente à vos suffrages avec un programme que je définirai dans une prochaine affiche.

Mon suppléant est :

M. Roland-Jean SOUFFLET, Cultivateur, Expert-agricole, à LAVAU, qui sera mon conseiller permanent pour les problèmes ruraux. Ainsi la ville et la campagne seront associées pour le bien commun.

Tous ensemble, nous referons une République moderne, sociale et démocratique.

Vive TROYES - BAR-sur-AUBE !

Vive la France !

André MUTTER

Avocat à la Cour
Député sortant - Ancien Ministre
Commandeur de la Légion d'Honneur
Commandeur du Mérite Combattant
Croix de Guerre (4 citations)
Rosette de la Résistance
Croix du Combattant volontaire

Vu : Le Candidat.

André MUTTER

André MUTTER naît à TROYES le 11 Novembre 1901 d'une famille très modeste, d'origine alsacienne.

Il fait ses études primaires à l'école des TAUXELLES ; par son seul travail, il obtient plus tard son baccalauréat et sa licence en droit, et en 1929 s'inscrit au Barreau de TROYES.

Avocat des petites gens, des mutilés du travail, des anciens combattants...

La cause agricole trouve en lui un défenseur au sein des Comités de défense paysanne.

La guerre vient : il est mobilisé comme lieutenant dans la 8ème Armée sur le Rhin.

Après le désastre, il répond à l'appel du Général de GAULLE et s'inscrit au réseau de résistance " HECTOR ".

Arrêté le 9 Octobre 1941, il est transféré à FRESNES et déporté au camp de SS. d'HINZERT.

Libéré le 15 Août 1942, il reprend le combat, mais le 11 Novembre 1943 la Gestapo vient à nouveau l'arrêter. Il s'évade dans des conditions mémorables et se cache à PARIS ou il devient bientôt chef du mouvement " CEUX DE LA LIBÉRATION ". A ce titre, il entre au Conseil National de la Résistance et participe aux combats de la Libération.

En août 1944, le Général de GAULLE lui confie le ministère des Colonies dans le Gouvernement provisoire.

Il fait partie de toutes les Assemblées depuis la Libération : Assemblée Consultative, Assemblées Constituantes, Assemblée Nationale. Il est vice-Président de l'Assemblée Nationale aux côtés du Président HERRIOT.

Il entre dans deux Gouvernements. Ministre des Anciens Combattants, il fait voter la loi du 31 Décembre 1953 qui " indexe " toutes les pensions.

Ministre de l'Algérie, il maintient envers et contre tout, le contact entre Paris et Alger.

André MUTTER est un " EUROPÉEN " convaincu : Membre du Conseil de l'Europe de 1949 à 1953 ; Délégué à l'Assemblée Parlementaire Européenne ; Président du Conseil Parlementaire du Mouvement Européen ; Président de la Commission Commerciale Européenne.

Sur le plan social et familial, fils d'ouvriers et père de neuf enfants, n'hésite pas à prendre des positions d'avant-garde.

Sur le plan politique, il a toujours, et parfois seul, défendu contre les communistes une doctrine libérale qui assure l'émancipation de l'homme dans le respect de sa personnalité.

Par ailleurs il a constamment œuvré pour le maintien d'une monnaie saine dans une économie en expansion, condition essentielle d'un relèvement réel du niveau de vie des français.

Il connaît bien les questions municipales, puisqu'il a été maire-adjoint de TROYES en 1944-45.

André MUTTER est Commandeur de la Légion d'Honneur à titre militaire, Commandeur du Mérite Combattant, Croix de Guerre avec 4 citations, Rosette de la Résistance, Croix du Combattant Volontaire.

Imprimerie DUCHAT, 76-78, Rue Emile-Zola - TROYES